

Direction du Système d'Information

La Direction du Système d'Information (DSI) est chargée, en collaboration avec les acteurs de l'établissement, d'étudier, de définir, de développer, de suivre, d'administrer et de faire évoluer les équipements, applications, services et procédures communes à l'ensemble des structures constituantes de l'Université tout en développant les collaborations internes et externes.

Elle assure également l'aide, l'assistance, la formation et le conseil des structures et personnels dans la réalisation de leurs travaux et projets de modernisation. Afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, vous trouverez des responsables sur les sites de Vauban et des Carmes.

Pour les étudiants de l'université, ceci se fait dans le cadre de [la charte de sécurité informatique](#) définissant les règles d'utilisation.

Pour le personnel de l'université, ceci se fait dans le cadre de [la charte informatique](#) préalable impératif à l'obtention d'un compte.

- * [L'équipe du service informatique](#)
- * [Connexion WiFi](#)

OUVERTURE DES SALLES PÉDAGOGIQUES

Les salles sont ouvertes de fin août à fin juin, du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00.

Vacances universitaires - horaires du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (sauf vacances de Noël).

RAPPEL : L'accès est strictement interdit pendant les heures et jours de fermeture.